



**Liminaire au CSA du 23/03/2023 reporté au 24/03/2023
reporté au 03/04/2023 reporté au 17/04/2023**

Monsieur le Président du CSA, quel plaisir de vous retrouver ici devant nous...
Après un premier CSA sans règlement intérieur...
Nous espérons que cela soit rectifié pour ce jour...

Épisode n°1 de cette liminaire : Où est la feuille de route, le Règlement intérieur (RI) de la 7^e compagnie ?

Au cas où vous n'avez pas la réponse à cette question, nous tenons à vous informer du suivi de ce dossier, car vous étiez dans l'incapacité de donner des dates et explications plausibles, un comble pour un président de séance.

Suite à des GT de juin 2022, la DGAFP a proposé comme modèle son propre RI **mais rien n'est sorti...**

Par la suite, un projet de RI-type des CSA du MEFSIN (Min Eco Fin Souv Indus et Numérique) a été présenté en octobre 2022, de manière à conduire une première phase de concertation ministérielle, **mais rien ne sort...**

Le 2 février 2023, s'est déroulé un GT ministériel sous la présidence de M. Cantin, secrétaire général adjoint du ministère, car de nombreuses OS ont fait remarquer comme nous localement, que c'est la première fois que les RI n'arrivent pas avant la première convocation. Ce GT ministériel avait pour but de préciser les modalités d'installation des CSA.

Et dire que les directeurs et chefs de services font bien savoir aux équipes qu'il faut anticiper, prévoir et partir en réunion avec tous les documents. Mais ici, que nenni, personne ne s'en inquiète et il faut que cela soit les OS qui posent la question.

Une adoption des RI était prévue au CSA Ministériel du 23 mars, mais la réalité de la réforme des retraites impose certainement un nouveau calendrier.

Dire que d'autres ministères avaient anticipé et nous, que nenni, rien de rien, mais tout va bien.

Nous espérons que ce jour vous allez enfin avoir un RI à nous soumettre ce jour.

Épisode n°2 de cette liminaire : La 7^e compagnie ne garantit pas l'égalité homme/femme.

Sur Ulysse local, vous apparaissez comme le garant d'une égalité homme-femme, de la parité et de la journée de la femme, mais dans les faits, que nenni.

Pour rappel, dans le cadre des élections professionnelles, il est demandé une parité dans la constitution des listes électorales mais également dans la composition des CSA.

Et voilà que vous décidez d'organiser toutes les instances du CSA depuis le début de l'année, soit pendant les vacances scolaires, soit un mercredi. Vous êtes pourtant pas sans ignorer que les agents à 80 % sont majoritairement des femmes.

FO ne peut qu'applaudir votre courage qui est d'assumer aussi ouvertement que c'est aux autres de s'adapter à vous, et tant pis pour les agents à 80 %, tant pis pour ces femmes qui veulent s'investir dans la vie de leur direction, tant pis si cela est durant les vacances scolaires où ces mères gèrent des enfants en bas âge.

FO vous a pourtant adressé une demande de report à ce titre le 13 mars dernier, et force est de constater que vous n'avez même pas eu la décence de nous répondre.

FO espérait qu'en nommant une femme à la tête du Pôle Pilotage et Ressources, vous étiez un homme sensible à cette cause qu'est l'égalité homme-femme et à la gent féminine.

Encore une fois, cette sensibilité est complètement de façade. À se demander si vous avez suivi la formation « Lutte contre les discriminations ». L'avez-vous suivi M. le Président ?

FO espère que désormais, et comme ce jour, les réunions d'instance se tiendront hors vacances scolaires et hors mercredi.

Épisode n°3 de cette liminaire : La 7^e compagnie s'initie au budget : Oncle Picsou ou l'esclavage des temps modernes ?

Nous reprenons les propos des documents fournis dans le cadre du CSA de ce jour :

La stratégie budgétaire de la DRFIP 974 s'inscrit sur des axes constants :

- économiser sur le fonctionnement courant afin de réaliser des dépenses d'amélioration, notamment en matière de sécurité, de conditions de vie au travail et d'entretien des bâtiments ;
- optimiser l'exécution budgétaire (notamment en limitant les reports de charge d'un exercice à l'autre autant que possible).

Économiser sur le fonctionnement courant pour améliorer les conditions de vie au travail avec une bonne gestion des crédits, cela nous ravi.

Vous indiquez plus loin qu'

2-1- Le taux de consommation des AE et CP

En 2022, 91,82 % des AE et 93,33 % des CP ont été consommés. Cela traduit un exercice dense, dynamique et efficace tant au niveau des opérations engagées que de celles achevées, et donc payées.

Pour mémoire, il est resté sur 2021 : 40 € en AE et 99 085 € en CP. Et là sur 2022 : 400 170 € en AE et 350 875 € en CP.

Super gestion budgétaire, que dire, que dire.

	2021	
	AE	CP

3/11

Mis à disposition	4 660 143	4 300 866
Consommation	- 4 660 103	4 201 781
(dont REJB)	(- 109 119)	
Disponible	40 €	99 085 €
% de consommation	99,99 %	97,70 %

2-1- Le taux de consommation des AE et CP

En 2022, 91,82 % des AE et 93,33 % des CP ont été consommés. Cela traduit un exercice dense, dynamique et efficace tant au niveau des opérations engagées que de celles achevées, et donc payées.

	2021	
	AE	CP
Mis à disposition	4 894 373	5 262 513
Consommation	- 4 494 203	- 4 911 638
(dont REJB)	(- 14 961)	
Disponible	400 170	350 875
% de consommation	91,82 %	93,33 %

Cela signifie tout simplement que vous aviez la possibilité pour 2022 d'engager encore des dépenses dans la limite de 400 170 €, et de payer ces dépenses dans la limite 350 875 €. En conclusion, vous auriez encore pu engager et payer des dépenses à hauteur de 350 875 €.

Savez-vous vous tout ce que l'on peut réaliser avec 350 875 € pour le bien-être des agents, M. le Président ?

Par exemple, combien d'opérations de déménagement en 2022 ont été réalisées avec le concours du personnel du BLI au lieu de recourir à des professionnels intérimaires du déménagement ?

Combien de fois, nous avons vu des agents du BLI porter des charges lourdes, réaliser des opérations de déménagement et de manutention ? Cela n'est plus avoir des oursins dans les poches, c'est tout simplement de l'esclavage des temps modernes.

Alors que vous disposiez de 350 875 €, vous avez préféré tuer le personnel du BLI en leur faisant porter des charges lourdes plutôt que de payer des déménageurs professionnels. Quelle honte, quelle honte...

Vous nous avez indiqué lors du dernier CSA que vous dormez bien, on n'en doute toujours pas Monsieur le Président.

Centrales photovoltaïques à Malraux et à Champ-Fleuri, pose de filtres anti-soleil pour les agents, souris et clavier ergonomique, et on en passe, les idées pourtant ne manquent pas. En tout cas si vos encadrants n'en ont pas, ce qui semble être le cas pour rendre une telle somme, vous pouvez toujours nous consulter.

Et comment vous avez remercié cet encadrant ? En lui offrant un poste comptable... Espérons qu'il arrivera à faire économiser aux collectivités autant d'argent qu'il ne vous en a fait économiser sur le dos et la santé de vos agents.

Nouveau modèle managérial de la DGFIP ou tout simplement la persistance du management archaïque de la DGFIP où l'on donne des promotions pour remercier les encadrants qui ont tué les agents du BLI et plus généralement réalisés des économies au détriment du bien-être des agents. Chassez le naturel, il revient au galop... Encore une fois, tout n'est qu'une façade chez vous, et derrière le mépris et le néant...

Pour les autres points, FO sera extrêmement bref et constate un recul croissant des sujets soumis au vote des OS qui sont devenus pratiquement inexistants. Juste pour ce CSA, sur 6 points à l'ordre du jour, un seul est soumis aux votes des OS. Là où sur des sujets, comme la formation professionnelle et le budget par exemple, les OS votaient il y a encore quelques années de cela, ces sujets sont désormais « pour information » seulement. Cela confirme bien que les CSA sont juste devenus des chambres d'enregistrement.

Ensuite, FO constate que cela ne vous dérange pas d'une part, de présenter un TBVS de N-2, (2021) prouvant par là-même, votre absence de réactivité face aux risques psychosociaux et d'autre part, de faire supporter l'ensemble de ces risques sur la Covid, qui décidément a vraiment bon dos...

FO demande donc à ce que désormais le TBVS de l'année N-1 soit examiné en année N, et cela dès cette année, pour une meilleure réactivité et que des GT DUERP-PAP-**TBVS** soient créés.

Concernant le sujet des ponts naturels, FO rappelle que La Réunion est l'un des départements où la campagne télé-déclarative se termine le plus tardivement (8 juin). De nombreuses directions le 67, 87, 21, 58, 89, 87. On va en rester là vous pourriez croire qu'on vous communique les numéros du Loto. Mais de très nombreuses directions ont obtenus 2 ponts naturels à savoir les 19 mai et 14 août. Et vous, un seul pont...

Un pont et c'est tout pour que vos agents soient vos esclaves le 19 mai quand dans bon nombre de directions les agents seront en congés.

D'ailleurs doit-on voter encore sur ce point vu que le 27 mars dernier vous avez fait usage de votre 49-3 en nous imposant de manière unilatérale un seul et unique pont avant même la tenue de l'instance.

syndiquez-vous !!
<https://www.fo-dgfip-sd.fr/974/>

Vos Représentants **FO** DGFIP 974 CSA

FO- DGFIP Réunion, ZAC BANK 1, rue du Père Raimbault CS 97751 Saint-Pierre CEDEX

